

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 818.824

**Stylographe à auto-remplissage.**

Société dite : TUBOPHANE (Société à responsabilité limitée au capital de 25.000 francs) résidant en France (Seine).

**Demandé le 10 juin 1936, à 10<sup>h</sup> 47<sup>m</sup>, à Paris.**

**Délivré le 28 juin 1937. — Publié le 4 octobre 1937.**

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour objet un stylographe qui est essentiellement caractérisé par les combinaisons suivantes :

- 1° Le remplissage automatique d'un porte 5 plume à réservoir obtenu exclusivement par l'élasticité de la matière employée pour la confection du corps du réservoir à l'exclusion de tout autre dispositif.
- 2° L'avantage de pouvoir augmenter considérablement la capacité du réservoir avec le minimum d'encombrement.
- 3° Un réservoir cloisonné longitudinalement ou transversalement dans le but de contenir des encres de différentes couleurs.
- 15 4° La possibilité d'avoir une plume aux deux extrémités du stylographe alimenté par des encres différentes, sans aucun autre dispositif que le, ou les cloisonnements dont il est parlé au paragraphe 3.
- 20 5° Une diminution sensible du prix de revient du fait de la suppression des dispositifs usuellement employés.

Le corps du réservoir est constitué en une matière souple : acétate de cellulose, cellulose 25 loïd ou toute autre, dont la nature et les caractéristiques lui donnent un ressort qui lui permet de reprendre sa forme primitive.

Une simple pression avec un ou plusieurs doigts sur le corps provoque par le redresse-

ment mécanique de la matière une succion 30 qui remplit le réservoir en une ou plusieurs fois.

Le réservoir est fixé sur le corps du montage de la plume usuellement employé, soit par collage, par vissage ou tout autre procédé. 35

Le corps peut être constitué par une simple feuille de matière étanche roulée ou collée à froid ou à chaud ou bien en un tube d'une seule pièce étiré ou exécuté sous quelque 40 forme que ce soit. L'obturation de la partie restant ouverte du réservoir (s'il y en a une) peut être obtenue en dehors du tube d'une seule pièce qui la supprime, par la fixation à froid ou à chaud d'un disque embouti ou 45 découpé et collé ou soudé à chaud.

Cette fermeture peut également être obtenue par l'apposition d'un tube de caoutchouc, de liège ou tout autre, dont l'étanchéité est renforcée par un trempage ou une 50 application d'un vernis cellulosique, cire ou autre.

La nature elle-même de la matière cellulosique constitue un complément d'étanchéité. 55

La couleur et la forme de cette application constitue une garniture ou un ornement imitant un bouchon doré ou de couleur.

Une séparation intérieure longitudinale ou transversale peut éventuellement être incorporée dans le réservoir pour limiter son volume ou le cloisonner pour séparer 5 les encres ou pour toute autre raison.

Son cloisonnement intérieur peut être destiné à obtenir deux encres de couleur différente alimentant aux deux extrémités deux plumes dépendant directement de 10 chacun des deux réservoirs ou même une seule plume alimentée par les deux réservoirs différents.

Le réservoir constitué en une matière transparente ou opaque peut servir à la fois de 15 manche de porte-plume ou de système de remplissage ou bien être introduit dans un corps rigide destiné à lui servir de carter ou de garniture, le mode de remplissage restant entièrement le même.

20 La figure 1 montre le corps du réservoir.

La figure 2, montre la fixation du corps au dispositif usuellement employé dans le commerce.

25 La figure 3, représente la pression exercée par les 2 doigts destinés à créer le vide.

30 La figure 4, représente les deux doigts libérant la matière qui reprend sa forme primitive et l'encre qui s'introduit dans le réservoir. Il peut être nécessaire d'exercer plusieurs pressions suivant la capacité du réservoir, son diamètre et sa hauteur, pour remplir ledit réservoir.

35 La figure 5, représente la fixation par un moyen quelconque du corps de la plume au réservoir.

La figure 6, représente l'obturation de la partie supérieure du réservoir.

## RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet :

1° Le remplacement des systèmes de remplissage usuellement employé pour les stylographes par un manche constituant par lui-même le réservoir; ce dernier est réalisé dans une matière d'une certaine élasticité mais conservant une raideur suffisante pour servir 45 de manche tout en permettant le remplissage par aspiration, le manche reprenant automatiquement sa forme primitive après les pressions nécessitées par ce remplissage.

2° Augmentation de la capacité du réservoir à volume équivalent en raison de ce que le manche dans sa totalité sert lui-même de 50 réservoir.

3° Le cloisonnement intérieur longitudinal ou transversal permettant l'utilisation 55 d'encres de couleurs différentes qui alimentent une plume aux deux extrémités sans aucun dispositif supplémentaire.

4° Par l'obturation de la partie supérieure du réservoir à l'aide d'un bouchon 60 de caoutchouc ou liège trempé dans une matière de la même famille que le corps formant étanchéité et dont la couleur constitue une base d'ornement.

5° Par une diminution du prix de revient 65 par rapport aux autres systèmes en raison de la suppression de tout dispositif particulier au remplissage.

TUBOPHANE S. A. R. L.

108, rue de Flandre. Paris.

Fig.1



Fig.2



Fig.3

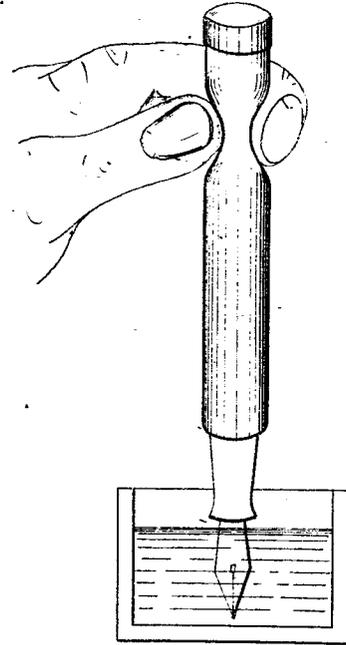


Fig.5



Fig.6



Fig.4

